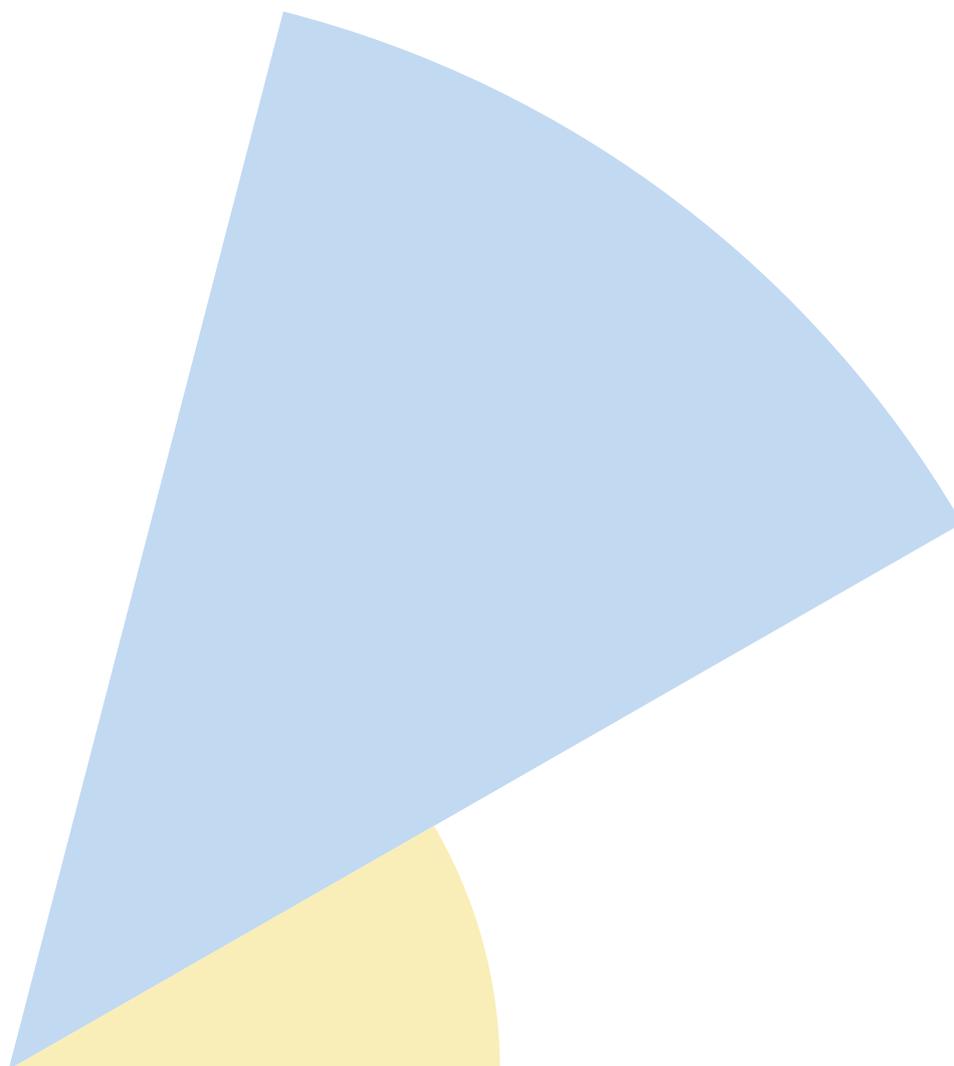


**Chartres, Dreux, Montargis et  
Pithiviers : les zones d'emploi les  
plus liées à l'Île-de-France gagnent  
encore des habitants entre 2009  
et 2019**



# Croissances démographique et de l'emploi plus marquées dans les zones d'emploi proches de l'Île-de-France et dans l'axe ligérien

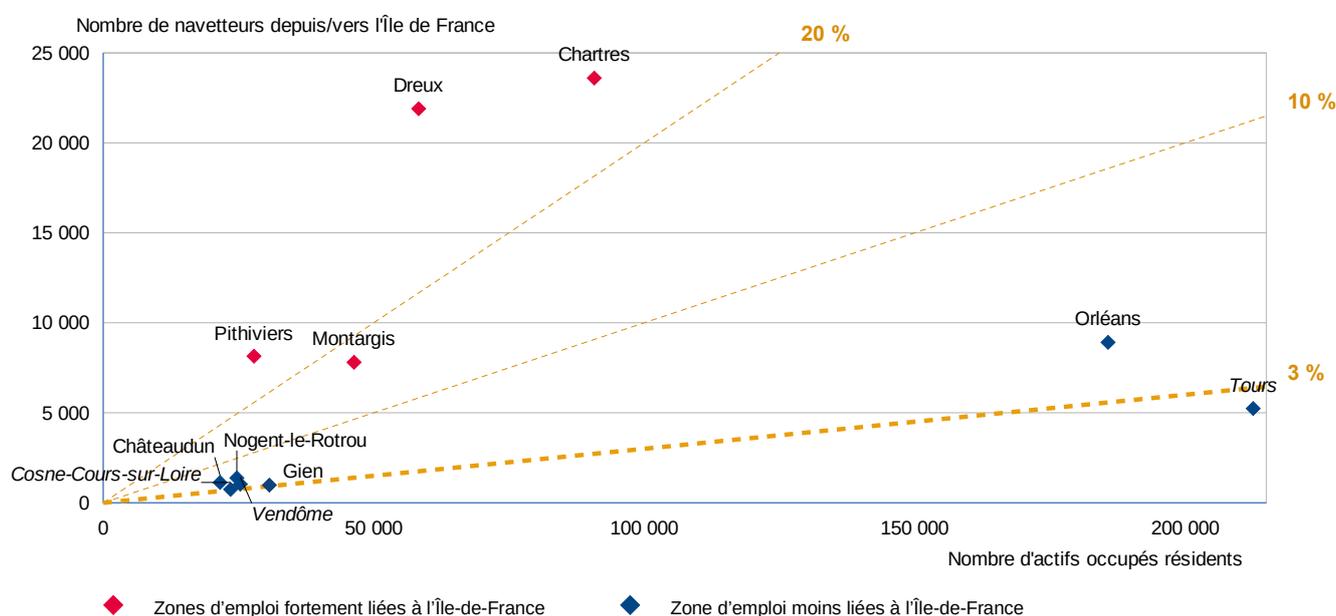
Parmi les 19 zones d'emploi appartenant totalement ou en partie à la région Centre-Val de Loire, 11 sont considérées comme liées à l'Île-de-France au regard de l'importance des flux de navetteurs domicile-travail entre les deux régions ▶ **Encadré**. Les zones d'emploi fortement liées à l'Île-de-France sont celles pour lesquelles le nombre de navetteurs rapportée aux actifs occupés dépasse 10 %. Ces zones d'emploi sont celles de Chartres, Dreux, Montargis et Pithiviers ▶ **Figure 1**. Elles se trouvent toutes dans les départements de l'Eure-et-Loir et du Loiret. Ce ratio du nombre de navetteurs par actifs occupés s'élève à 37,6 %. D'autres zones d'emploi, comme celles d'Orléans ou de Tours, sont moins liées à l'Île-de-France.

Ce ratio y est compris entre 3 % et 10 %, ou le nombre de navetteurs quotidiens y est supérieur à 4 000 (seule la zone d'emploi de Tours ne vérifie que cette deuxième condition mais pas la première). Ces zones sont plus éloignées de la région Île-de-France que celles fortement liées à l'Île-de-France. Les autres zones d'emploi de la région ne sont pas considérées comme liées à l'Île-de-France.

La population des zones d'emploi fortement liées à l'Île-de-France progresse entre 2009 et 2019 à un rythme compris entre 0,2 % et 0,5 % par an ▶ **Figures 2a et 2b**. Dans le même temps, le nombre d'emplois y diminue. Dans toutes ces zones, sauf celle de Chartres, il diminue plus rapidement

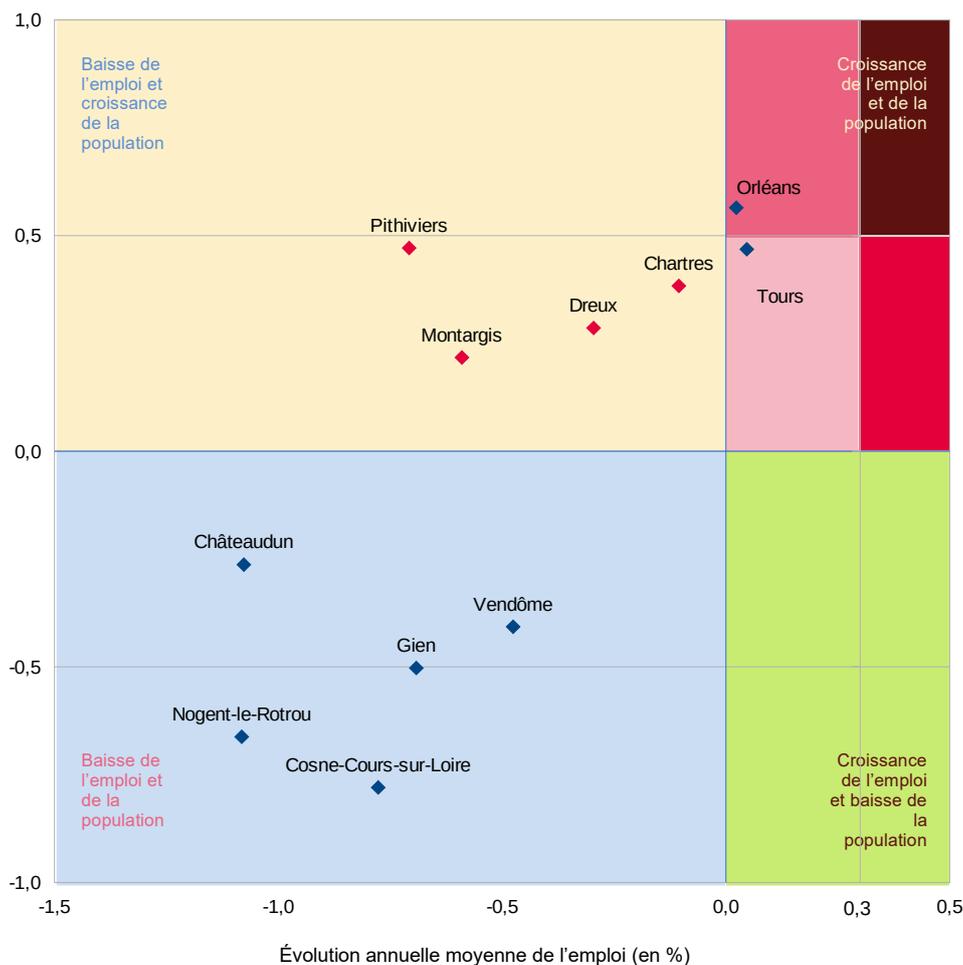
que la population. Pourtant, entre 1975 et 2009, la population et l'emploi progressaient dans ces zones ▶ **Figures 3a et 3b**. Hormis les zones d'emploi d'Orléans et de Tours, les zones d'emploi moins liées à l'Île-de-France connaissent une baisse simultanée de la population et de l'emploi. Les zones d'emploi des deux métropoles régionales d'Orléans et Tours sont les seules pour lesquelles la population et l'emploi augmentent. Entre 1975 et 2009, les zones d'emploi de Gien et Vendôme présentaient des trajectoires similaires aux zones d'emploi des métropoles. Seule la zone de Cosne-Cours-sur-Loire voyait la population et l'emploi diminuer.

## ▶ 1. Rapport du nombre de navetteurs entre la zone d'emploi et l'Île-de-France et le nombre d'actifs occupés de la zone



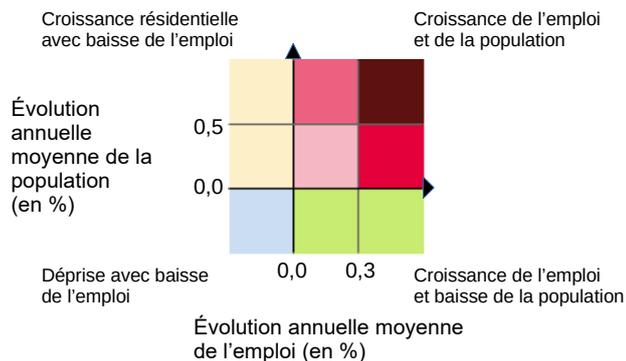
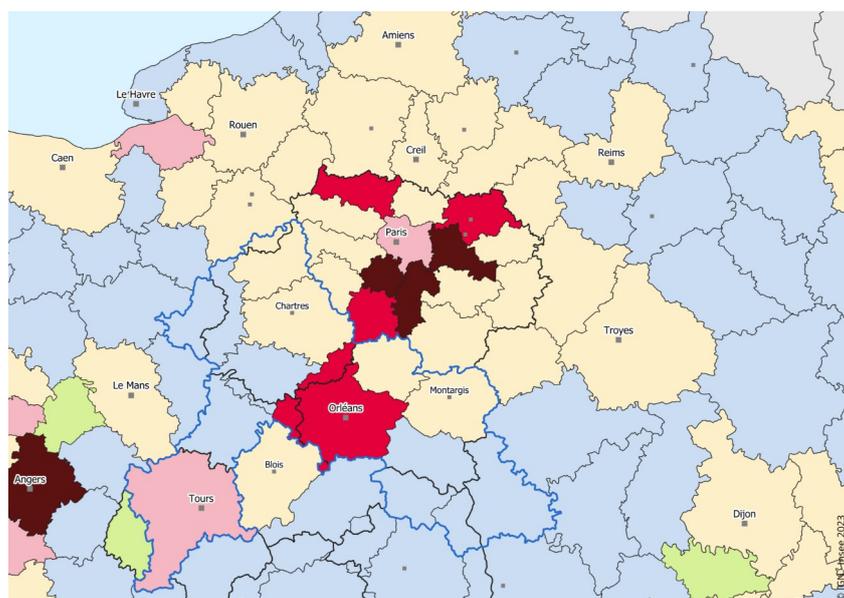
**Champ** : zones d'emploi de Centre-Val de Loire dont au moins 4 000 ou 3 % des actifs occupés travaillent en Île-de-France  
**Source** : Insee, Recensements de la population 2019, exploitation principale.

► 2a. Évolution annuelle moyenne de la population et du nombre d'emplois entre 2009 et 2019 (en %) par zone d'emploi liée à l'Île-de-France en Centre-Val de Loire



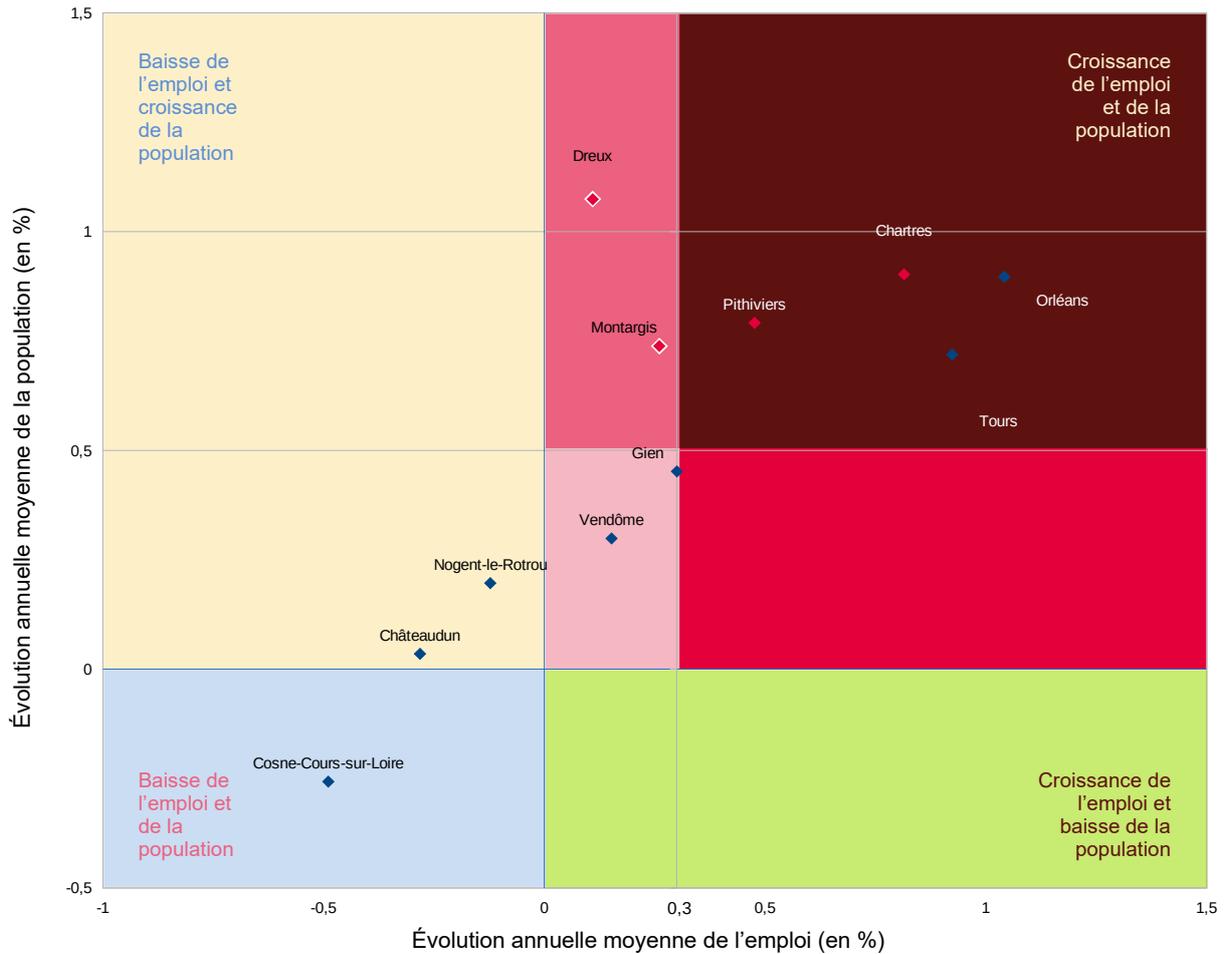
**Champ :** zones d'emploi de Centre-Val de Loire dont au moins 4 000 ou 3 % des actifs occupés travaillent en Île-de-France  
**Sources :** Insee, Recensements de la population 2009 et 2019, exploitations principales.

► 2b. Évolution annuelle moyenne de la population et du nombre d'emplois entre 2009 et 2019 des zones d'emploi autour de l'Île-de-France (en %)



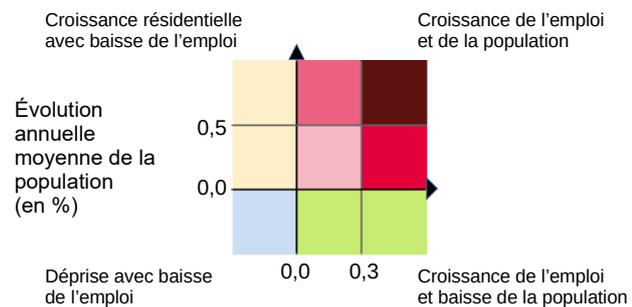
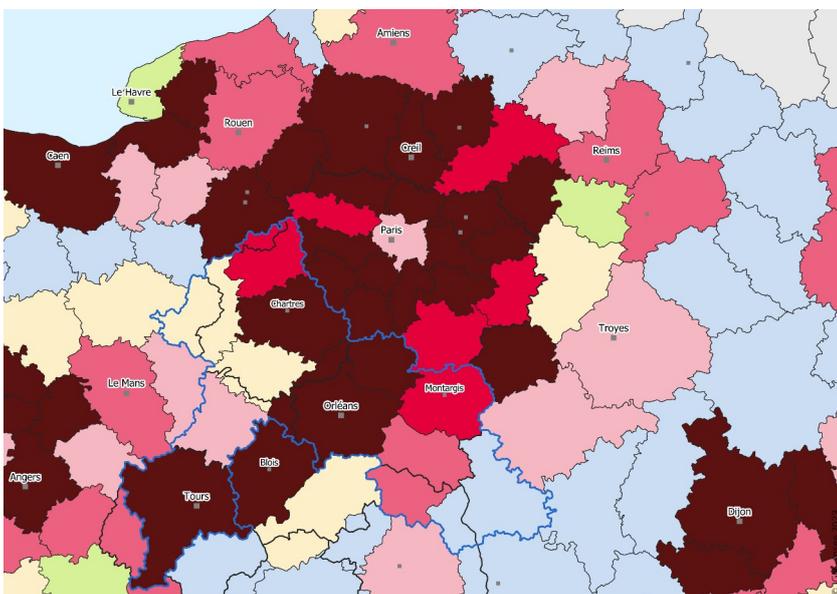
■ Zones d'emploi  
 ■ Île-de-France et départements de Centre-Val de Loire  
 ■ Zones d'emploi de Centre-Val de Loire liées à l'Île-de-France  
**Unités urbaines**  
 ■ de plus de 100 000 habitants  
 ■ entre 50 000 et 100 000 habitants  
**Sources :** Insee, Recensements de la population 2009 et 2019, exploitations principales.

► 3a. Évolution annuelle moyenne de la population et du nombre d'emplois entre 1975 et 2009 (en %) par zone d'emploi liée à l'Île-de-France en Centre-Val de Loire



**Champ :** zones d'emploi de Centre-Val de Loire dont au moins 4 000 ou 3 % des actifs occupés travaillent en Île-de-France  
**Sources :** Insee, Recensement général 1975, exploitation au cinquième, Recensement de la population 2009, exploitation principale.

► 3b. Évolution annuelle moyenne de la population et du nombre d'emplois entre 1975 et 2009 (en %) par zone d'emploi liée à l'Île-de-France en Centre-Val de Loire



- Zones d'emploi
- Île-de-France et départements de Centre-Val de Loire
- Zones d'emploi de Centre-Val de Loire liées à l'Île-de-France
- Unités urbaines de plus de 100 000 habitants
- Unités urbaines entre 50 000 et 100 000 habitants

**Sources :** Insee, Recensement général 1975, exploitation au cinquième, Recensement de la population 2009, exploitation principale.

# Des flux de navetteurs principalement orientés vers la zone d'emploi de Paris

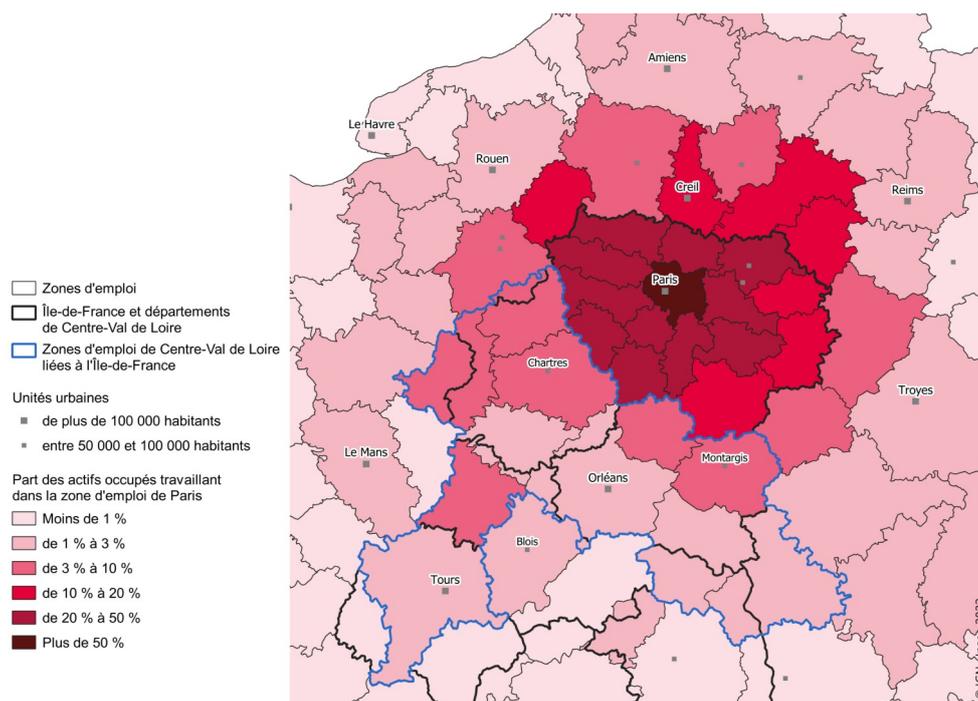
Dans chaque zone d'emploi du Centre-Val de Loire liée à l'Île-de-France entre 1 et 10 % des actifs occupés travaillent à Paris ▶ **Figures 4**. Le nombre de navetteurs est supérieur à 4 000 dans six d'entre elles. La part d'actifs occupés qui travaillent dans les zones d'emploi d'Étampes, Fontainebleau, Versailles et Rambouillet ne dépasse le seuil de 1 % que dans les zones de résidence proches de celles-ci.

La zone d'emploi de Saclay capte une part significative de travailleurs provenant de Pithiviers (3,3 %) et Chartres (1,7 %). Une part similaire d'actifs occupés de Chartres travaillent dans la zone d'emploi d'Étampes, mais cette part est supérieure vers les zones d'emploi de Versailles et Rambouillet (5,5 %).

La proportion des actifs occupés d'une zone d'emploi du Centre-Val de Loire

qui travaillent dans une même zone d'emploi francilienne est la plus élevée à Dreux, où les navetteurs vers la zone d'emploi de Versailles représentent 17,7 % des actifs occupés, soit plus de 10 300 travailleurs. Dreux est la seule zone d'emploi du Centre-Val de Loire limitrophe à la région parisienne pour laquelle la part de navetteurs vers la zone d'emploi de Paris est plus faible que celle vers une autre zone d'emploi d'Île-de-France.

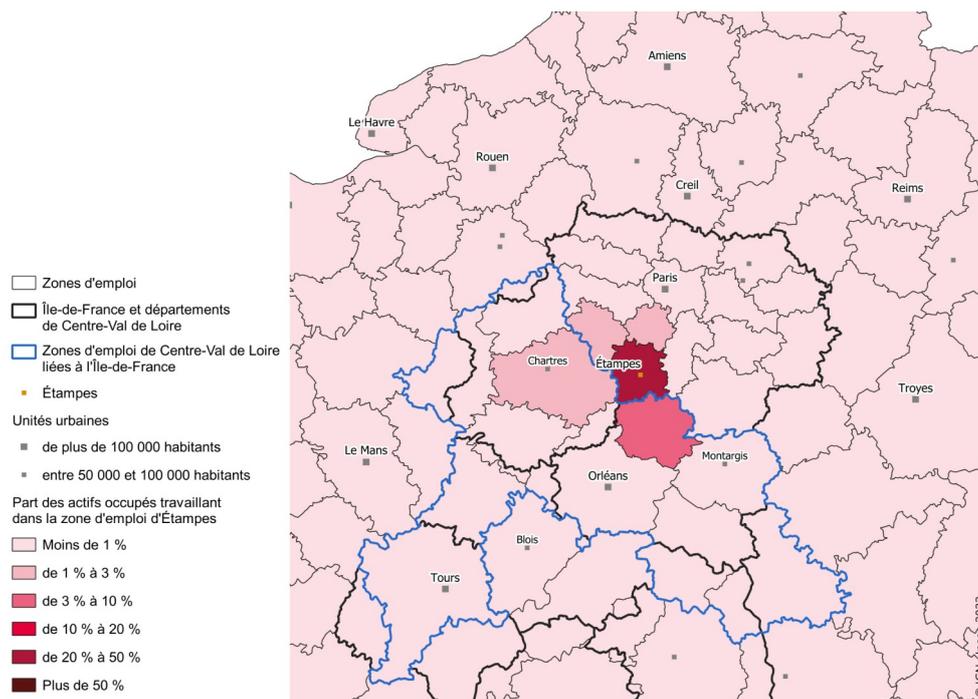
## ▶ 4a. Part des navetteurs vers la zone d'emploi de Paris parmi les actifs occupés de chaque zone d'emploi (en %)



**Champ** : actifs occupés

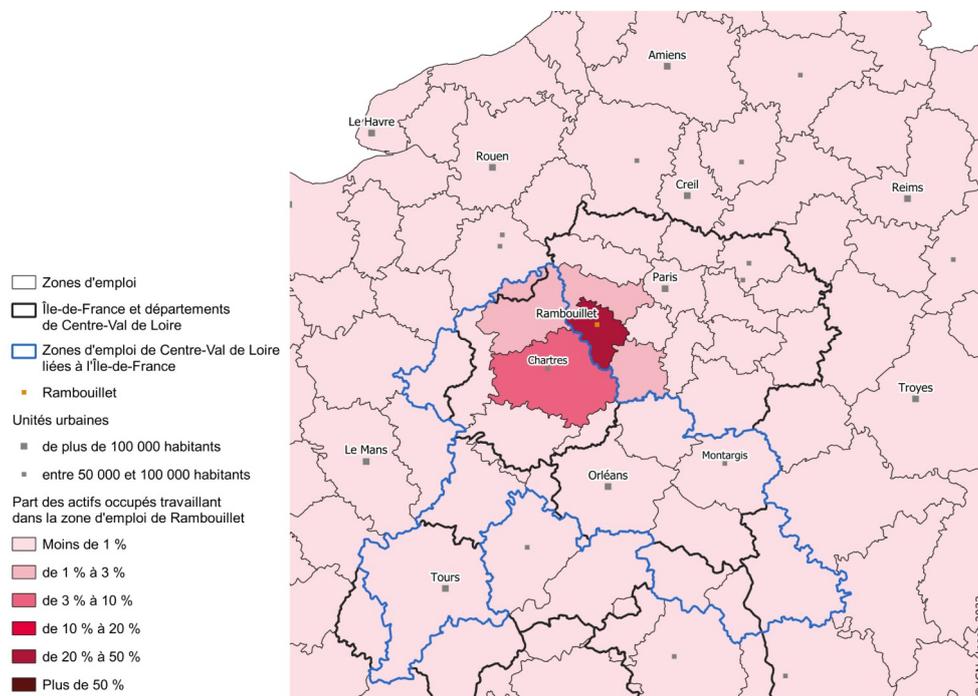
**Source** : Insee, Recensement de la population 2019, exploitation principale.

► 4b. Part des navetteurs vers la zone d'emploi d'Étampes parmi les actifs occupés de chaque zone d'emploi (en %)



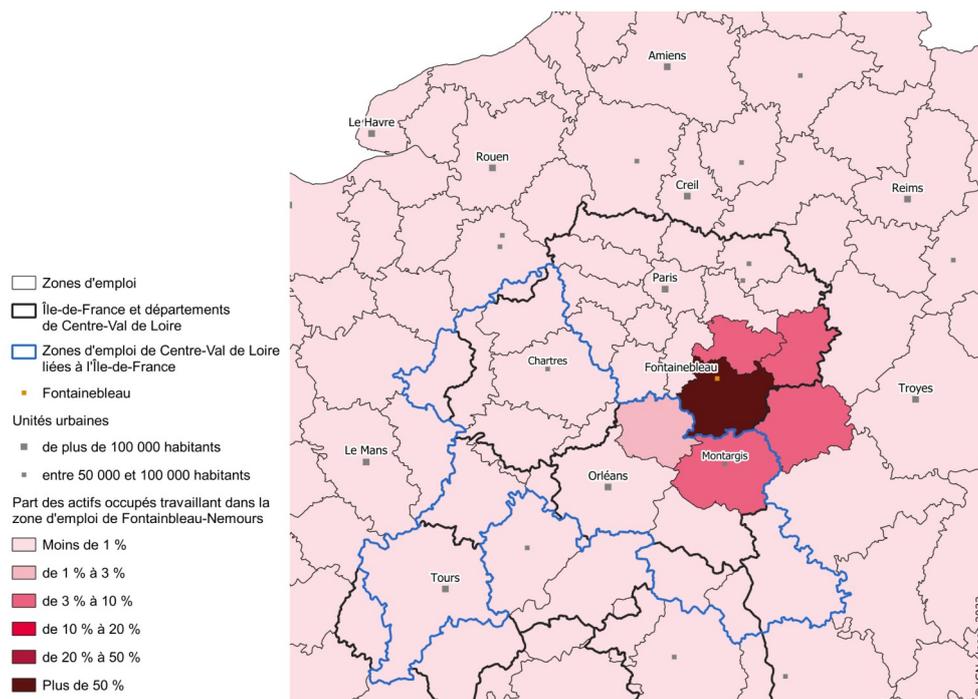
**Champ :** actifs occupés  
**Source :** Insee, Recensement de la population 2019, exploitation principale.

► 4c. Part des navetteurs vers la zone d'emploi de Rambouillet parmi les actifs occupés de chaque zone d'emploi (en %)



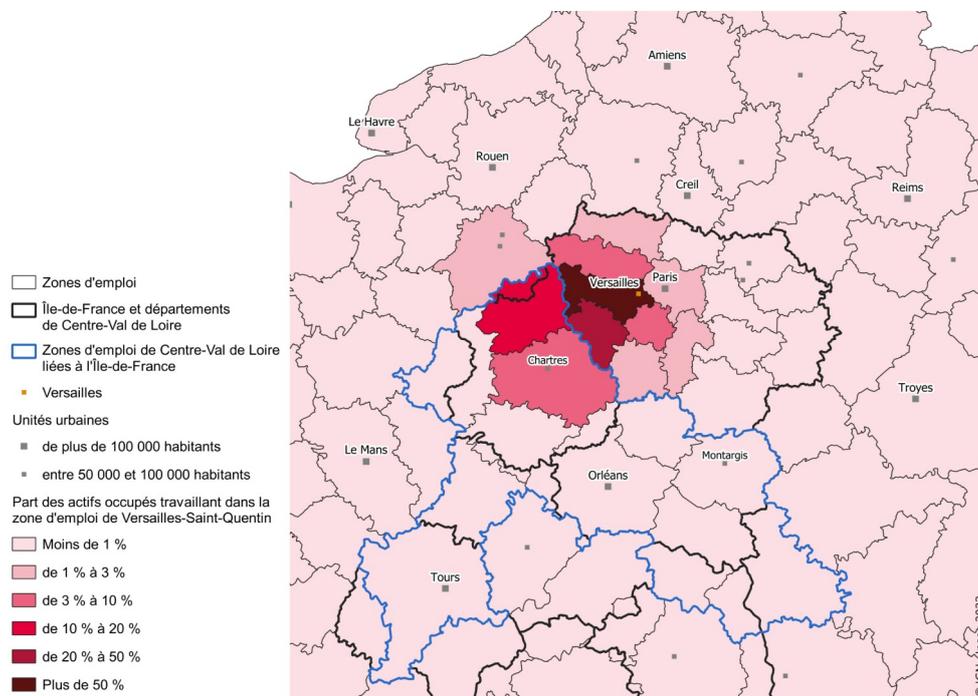
**Champ :** actifs occupés  
**Source :** Insee, Recensement de la population 2019, exploitation principale.

► 4d. Part des navetteurs vers la zone d'emploi de Fontainebleau-Nemours parmi les actifs occupés de chaque zone d'emploi (en %)



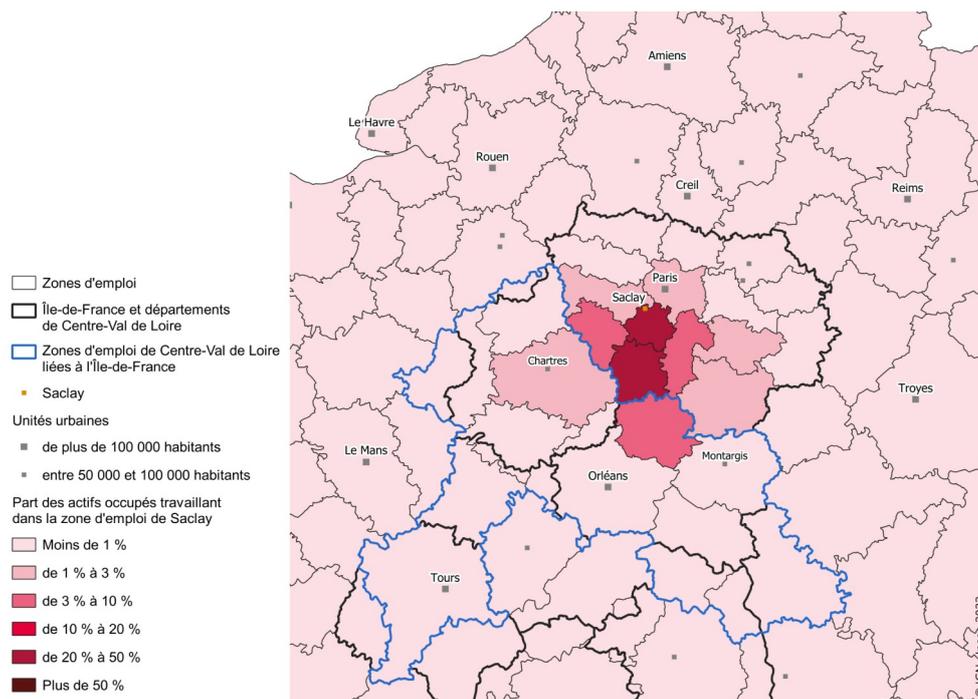
**Champ :** actifs occupés  
**Source :** Insee, Recensement de la population 2019, exploitation principale.

► 4e. Part des navetteurs vers la zone d'emploi de Versailles parmi les actifs occupés de chaque zone d'emploi (en %)



**Champ :** actifs occupés  
**Source :** Insee, Recensement de la population 2019, exploitation principale.

► 4f. Part des navetteurs vers la zone d'emploi de Saclay parmi les actifs occupés de chaque zone d'emploi (en %)



**Champ :** actifs occupés

**Source :** Insee, Recensement de la population 2019, exploitation principale.

# Plus de 8 % des salaires perçus par les actifs occupés des zones d'emploi très liées à l'Île-de-France proviennent de Paris

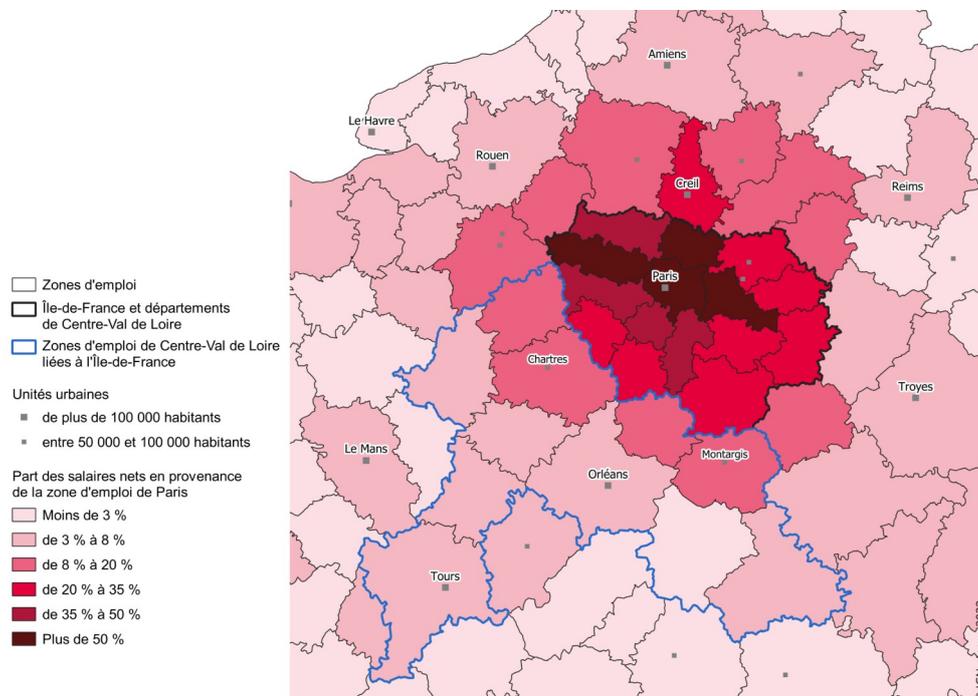
Dans chacune des zones d'emploi de la région, la plus grande part des salaires est versée par des établissements situés dans la zone d'emploi elle-même. La part des salaires nets provenant d'établissements de la zone d'emploi de Paris est supérieure à 8 % dans les quatre zones d'emploi les plus liées à l'Île-de-France : Chartres, Dreux, Montargis et Pithiviers ▶ **Figures 5.** Ainsi, 14 % des salaires nets perçus dans la zone de Dreux sont versés par des établissements employeurs de la zone d'emploi parisienne, 10 points de plus que dans celle de Cosne-Cours-sur-Loire. Cela illustre l'importance économique pour ces territoires du Centre-Val de Loire de la relation avec la

région capitale. Les actifs travaillant hors de leur zone de résidence contribuent en effet par leur travail à la richesse du territoire dans lequel ils exercent leur emploi. Par leurs dépenses de consommation financées par leurs revenus du travail, les ménages de ces actifs contribuent à la création de richesse dans leur territoire de résidence. Cela se matérialise par exemple au travers de l'emploi induit dans les activités présentes de leur territoire de résidence.

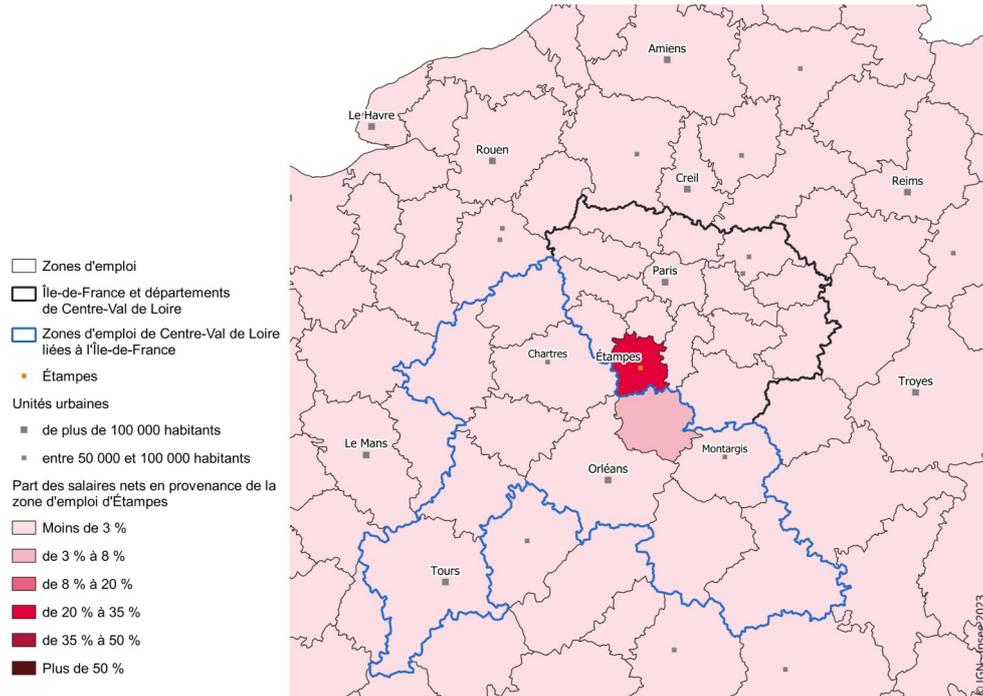
La part de salaires nets provenant des zones d'emploi franciliennes est corrélée à la proportion des actifs occupés travaillant dans ces zones. La

part des salaires perçus de ces territoires est plus importante que la part des actifs y travaillant dans la zone d'emploi de Paris, et dans une moindre mesure, dans celle de Saclay et de Versailles. Les actifs de la zone d'emploi de Dreux qui travaillent dans les zones d'emploi d'Île-de-France rejoignent en premier lieu celle de Versailles et en deuxième celle de Paris. La part de salaires nets perçus dans la zone d'emploi de Dreux provenant de zones d'emploi d'Île-de-France suit le même classement. Cette zone d'emploi est celle où la part des salaires nets perçus par les actifs employés dans une même zone d'emploi d'Île-de-France est la plus élevée.

▶ 5a. Part des salaires net versés aux salariés travaillant dans la zone d'emploi de Paris parmi les salaires perçus dans chaque zone d'emploi (en %)

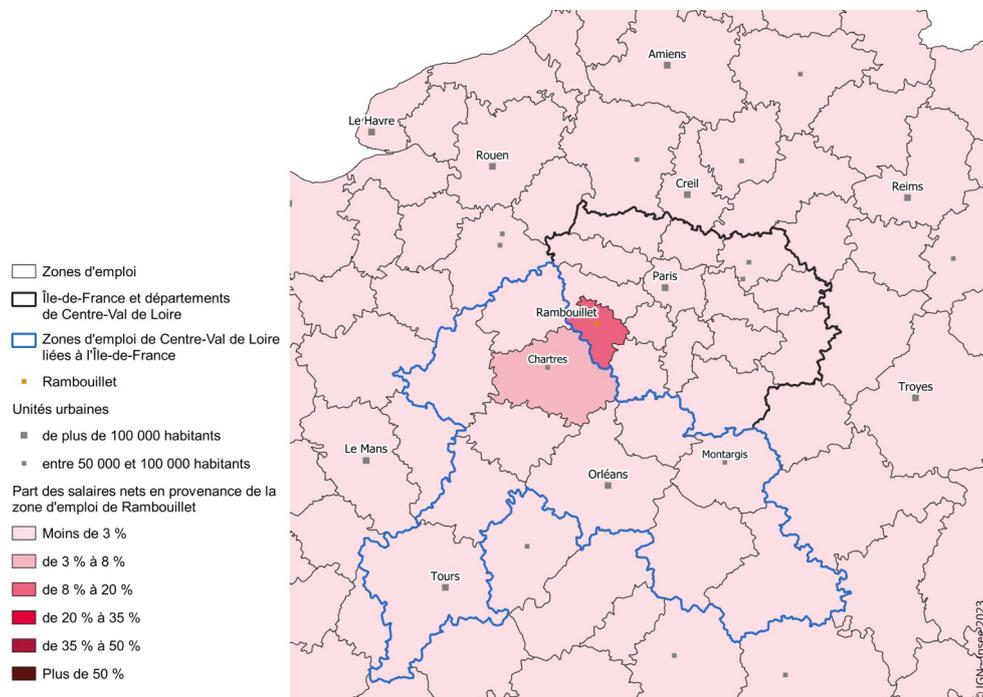


► 5b. Part des salaires net versés aux salariés travaillant dans la zone d'emploi d'Étampes parmi les salaires perçus dans chaque zone d'emploi (en %)



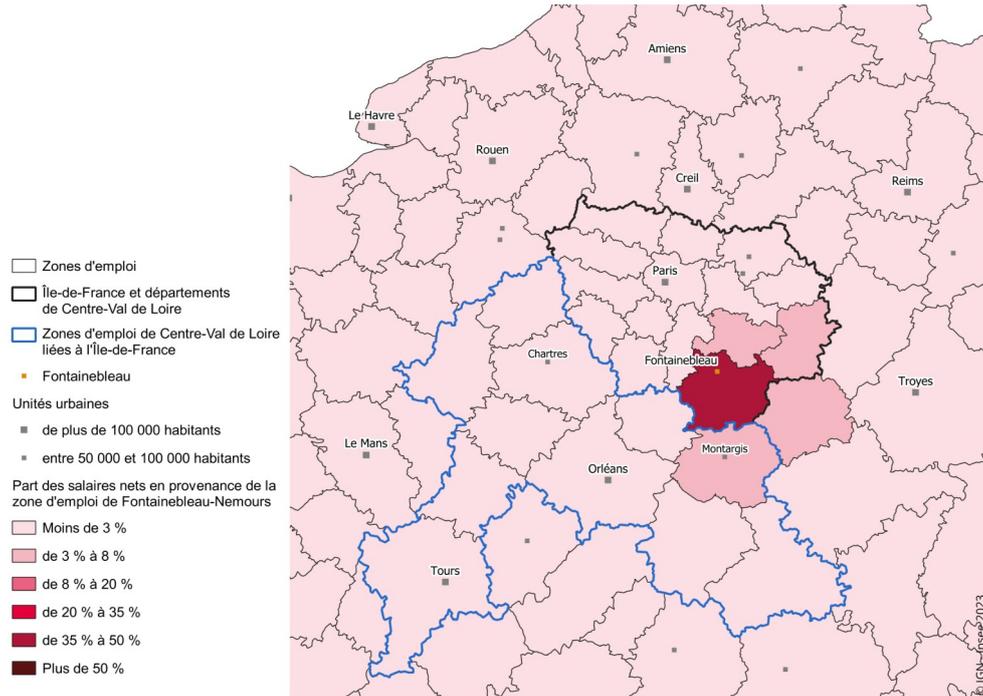
Source : Insee, Base Tous salariés 2020.

► 5c. Part des salaires net versés aux salariés travaillant dans la zone d'emploi de Rambouillet parmi les salaires perçus dans chaque zone d'emploi (en %)



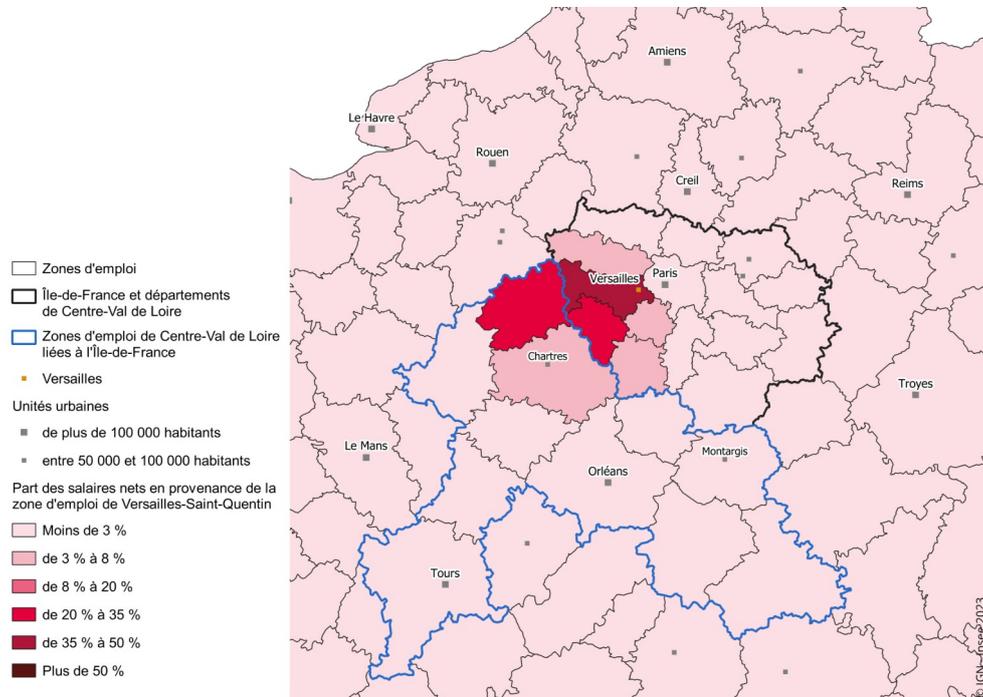
Source : Insee, Base Tous salariés 2020.

► 5d. Part des salaires net versés aux salariés travaillant dans la zone d'emploi de Fontainebleau-Nemours parmi les salaires perçus dans chaque zone d'emploi (en %)



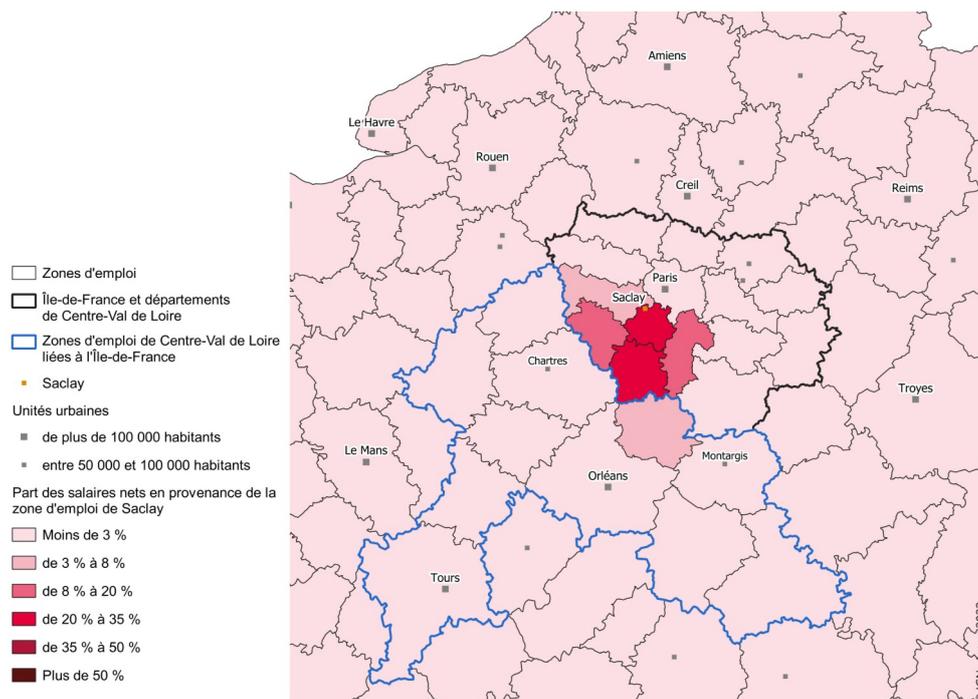
Source : Insee, Base Tous salariés 2020.

► 5e. Part des salaires net versés aux salariés travaillant dans les zones d'emploi de Versailles parmi les salaires perçus dans chaque zone d'emploi (en %)



Source : Insee, Base Tous salariés 2020.

► 5f. Part des salaires net versés aux salariés travaillant dans les zones d'emploi de Saclay parmi les salaires perçus dans chaque zone d'emploi (en %)



Source : Insee, Base Tous salariés 2020.

► 6. L'emploi selon la sphère économique dans la frange francilienne

	Ensemble	
	Activités présentes	Activités productives
Dreux	62,9	37,1
Chartres	62,1	37,9
Gien	64,5	35,5
Pithiviers	63,5	36,5
Centre-Val de Loire	63,5	36,5
Île-de-France	63,7	36,3

Source : Insee, Recensement de la population 2019 exploitation complémentaire au lieu de travail.

► 7. Les navetteurs de la frange francilienne vers l'Île-de-France selon la sphère économique

	Navetteurs vers l'Île-de-France	
	Activités présentes	Activités productives
Dreux	59,6	40,4
Chartres	62,2	37,8
Gien	66,5	33,5
Pithiviers	60,9	39,1
Centre-Val de Loire	63,5	36,5

Source : Insee, Recensement de la population 2019 exploitation complémentaire.

# Des emplois dépendant fréquemment de centres de décision de la zone d'emploi de Paris, plus rarement des zones de Saclay et de Versailles

Le centre de décision d'un groupe de sociétés est l'entité qui prend les décisions stratégiques du groupe ▶ **Définition**. La dépendance aux sièges franciliens concerne de nombreux territoires, notamment dans le bassin parisien. En Centre-Val de Loire, ce sont les zones de Tours et Montargis qui concentrent le plus de travailleurs dépendant d'un centre de décision parisien, à l'instar de celles de Rouen, du Havre, mais également d'autres zones plus lointaines encore, comme celles de Nancy ou de Bordeaux

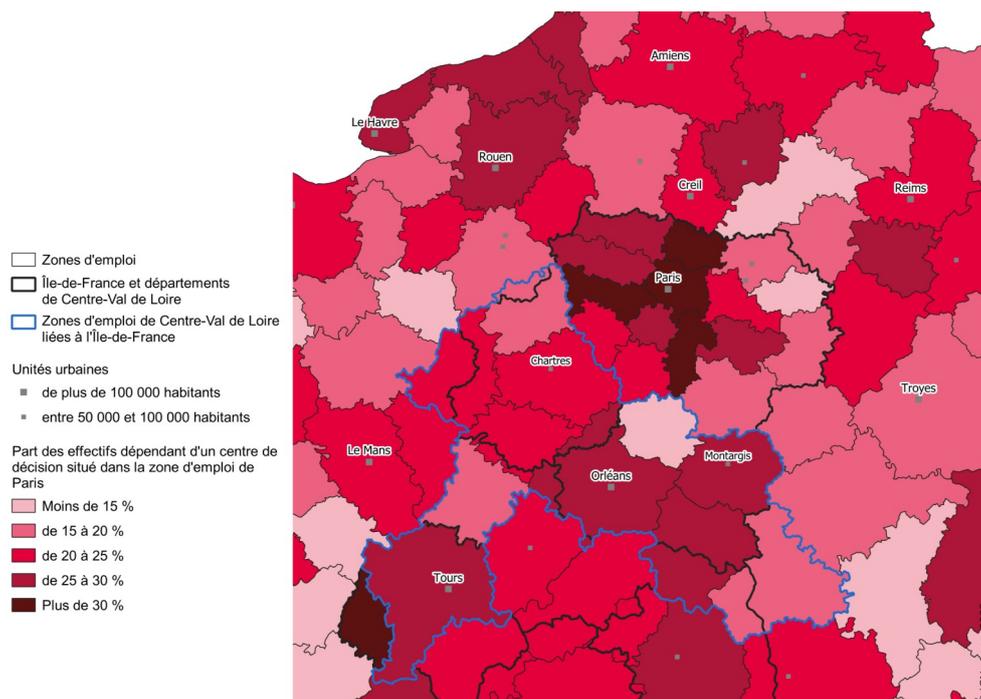
▶ **Figure 8a**. La zone de Pithiviers est celle qui en dépend le moins dans la région (15 %).

Lorsqu'il est situé à l'extérieur à leur zone d'emploi, le centre de décision dont dépendent les salariés des zones d'emploi liées à l'Île-de-France est le plus souvent localisé dans la zone d'emploi de Paris. Les salariés des zones d'emploi du Centre-Val de Loire dépendent également souvent des centres de décision des zones d'emploi

de Versailles et de Saclay ▶ **Figures 8e et 8f**.

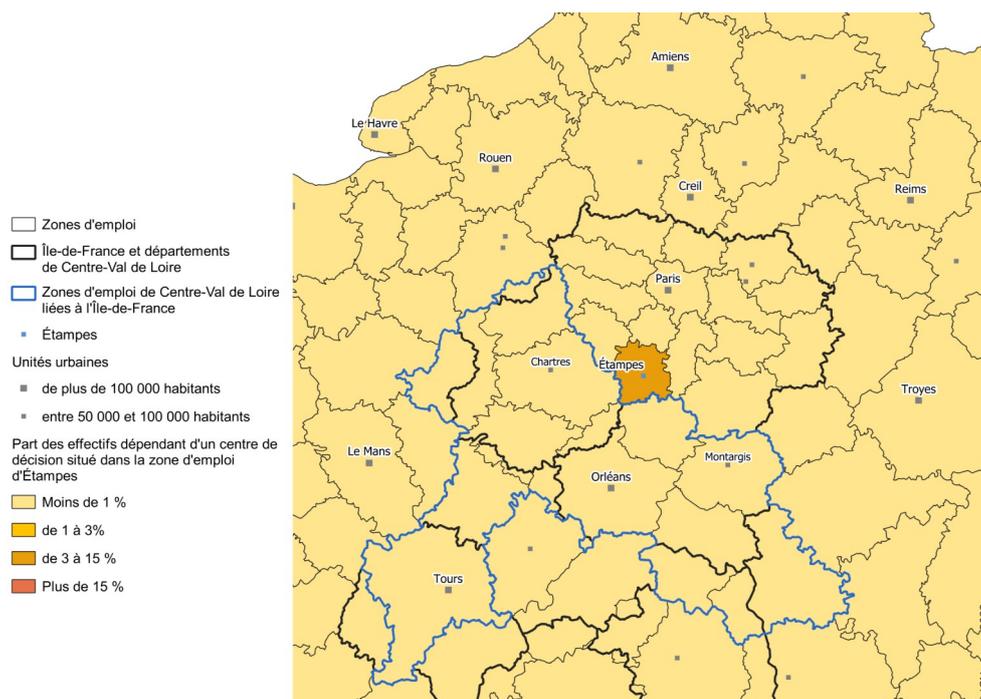
Les zones d'emploi de Bourges, Vierzon et Chinon (cette dernière n'est pas considérée comme liée à l'Île-de-France) sont celles dont les effectifs salariés dépendent le plus de Versailles (respectivement 3 %, 2,6 % et 2,2 %). Les zones d'emploi de Bourges, de Pithiviers et de Chartres dépendent le plus, selon ce critère, de la zone d'emploi francilienne de Saclay.

▶ **8a. Part des effectifs salariés en équivalent temps plein dépendant d'un centre de décision situé dans la zone d'emploi de Paris parmi les effectifs de chaque zone d'emploi (en %)**



**Champ** : entreprises dont le chiffre d'affaires est positif, hors entreprises agricoles et d'administration publique  
**Sources** : Insee, Flores 2019, Lifi 2019.

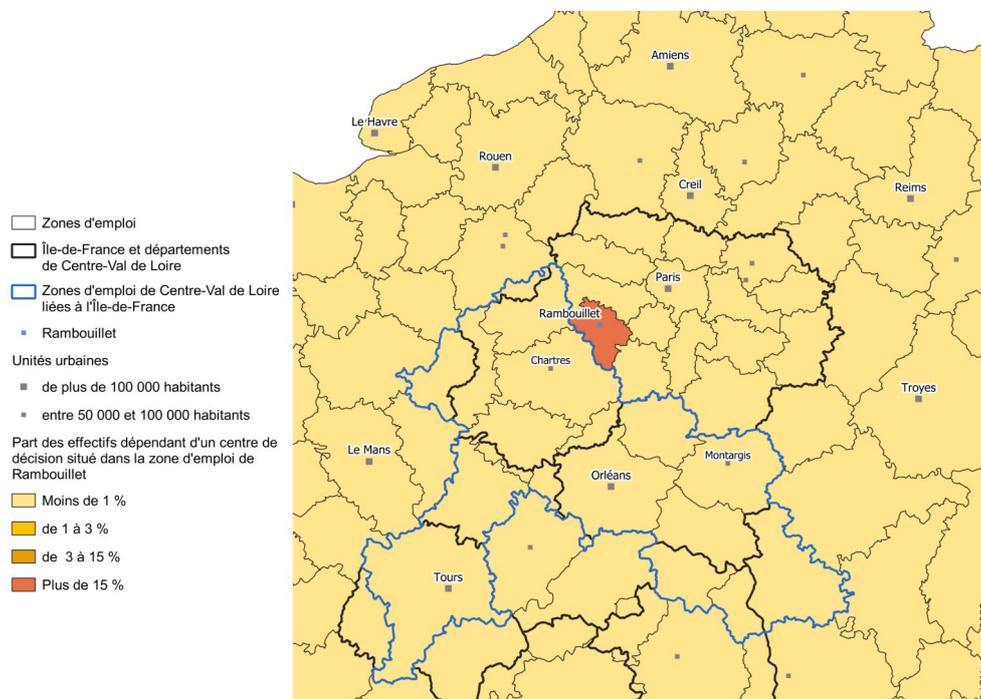
► 8b. Part des effectifs salariés en équivalent temps plein dépendant d'un centre de décision situé dans la zone d'emploi d'Étampes parmi les effectifs de chaque zone d'emploi (en %)



**Champ :** entreprises dont le chiffre d'affaires est positif, hors entreprises agricoles et d'administration publique

**Sources :** Insee, Flores 2019, Lifi 2019.

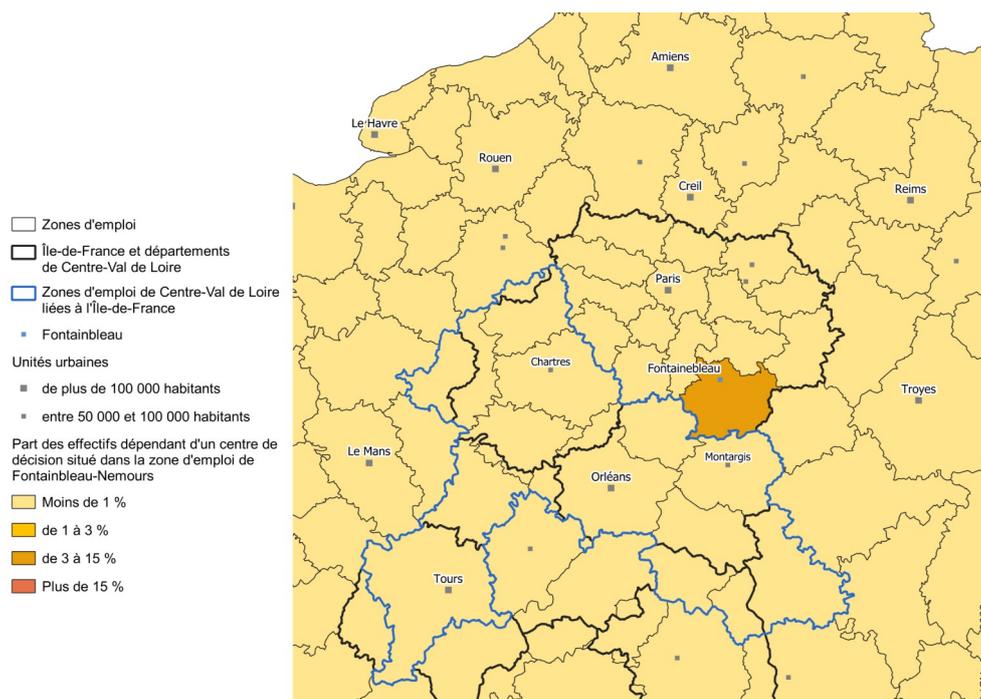
► 8c. Part des effectifs salariés en équivalent temps plein dépendant d'un centre de décision situé dans la zone d'emploi de Rambouillet parmi les effectifs de chaque zone d'emploi (en %)



**Champ :** entreprises dont le chiffre d'affaires est positif, hors entreprises agricoles et d'administration publique

**Sources :** Insee, Flores 2019, Lifi 2019.

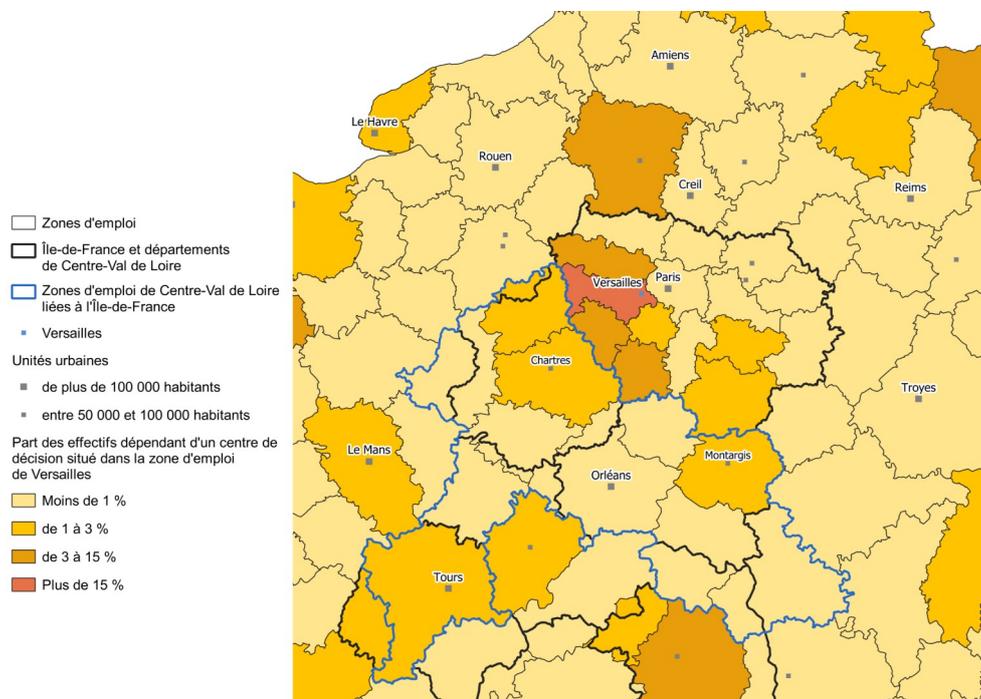
► 8d. Part des effectifs salariés en équivalent temps plein dépendant d'un centre de décision situé dans la zone d'emploi de Fontainebleau-Nemours parmi les effectifs de chaque zone d'emploi (en %)



**Champ** : entreprises dont le chiffre d'affaires est positif, hors entreprises agricoles et d'administration publique

**Sources** : Insee, Flores 2019, Lifi 2019.

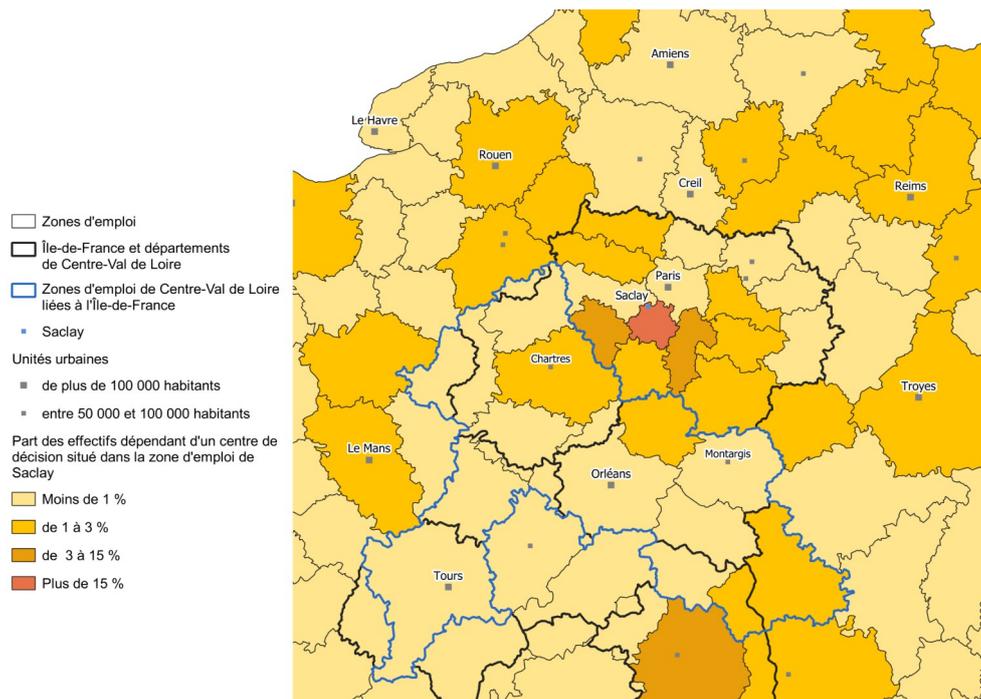
► 8e. Part des effectifs salariés en équivalent temps plein dépendant d'un centre de décision situé dans la zone d'emploi de Versailles parmi les effectifs de chaque zone d'emploi (en %)



**Champ** : entreprises dont le chiffre d'affaires est positif, hors entreprises agricoles et d'administration publique

**Sources** : Insee, Flores 2019, Lifi 2019.

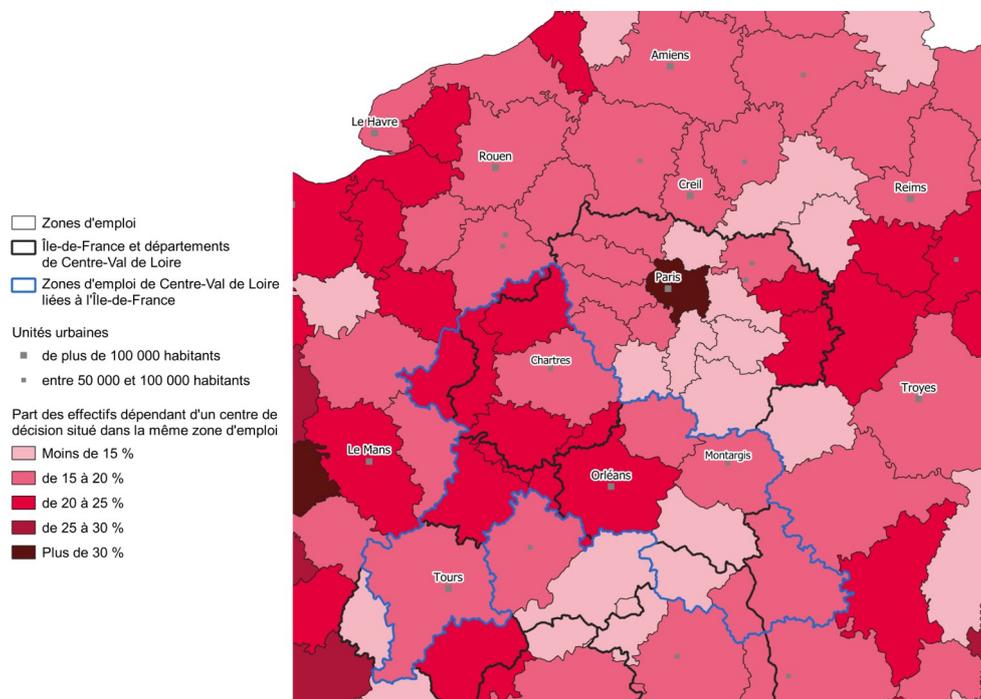
► 8f. Part des effectifs salariés en équivalent temps plein dépendant d'un centre de décision situé dans la zone d'emploi de Saclay parmi les effectifs de chaque zone d'emploi (en %)



**Champ** : entreprises dont le chiffre d'affaires est positif, hors entreprises agricoles et d'administration publique

**Sources** : Insee, Flores 2019, Lifi 2019.

► 9. Part des effectifs salariés en équivalent temps plein dépendant d'un centre de décision situé dans la même zone d'emploi (en %)



**Champ** : entreprises dont le chiffre d'affaires est positif, hors entreprises agricoles et d'administration publique

**Sources** : Insee, Flores 2019, Lifi 2019.